



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants Région D.I. de Bordeaux

Le 19 septembre 2020

"AGRESSION SUR PERSONNELS AU CD UZERCHE"

Le jeudi 19 septembre 2020 vers 7 heures 15 un pensionnaire s'énerve soudainement à la vu des surveillants venus lui proposer d'aller à la douche.

Le détenu insultes et menaces les agents de façon très agressive. Il est très agité et à une main dans le dos semblant dissimuler quelque chose.

Les agents tentent de le calmer lui enjoignant ensuite de présenter sa main non visible. Le détenu attrape subitement le bras d'un des agents pour l'entraîner dans sa cellule et le rouer violemment de coups.

L'agresseur est rapidement maîtrisé, et fort heureusement il est non armé...

Cette agression a pour résultat 2 collègues blessés aux "urgences" avec 4 et 7 jours d'ITT...

Vu son profil particulièrement spécial et pour rappel, ce détenu était en "régime fermé" au bâtiment "B" avec une gestion sécuritaire d'ouverture à 2 agents et 1 gradé... Il a été placé, il y a une dizaine de jours, au bâtiment "A" avec l'étiquette "danger"...

Pour synthétiser ce détenu est connu très défavorablement, adepte des armes artisanales, avec plus d'une quarantaine de signalements dont "risques de passage à l'acte"...

Oups ! Y a pas comme un problème là !?

En attendant, le SPS félicite et souhaite un prompt rétablissement aux collègues victimes de cette lâche agression en leur manifestant tout notre soutien et les encourage à déposer plainte... Nous avons une pensée particulière pour notre secrétaire local SPS...

Le SPS demande des sanctions pénales et disciplinaires exemplaires à son encontre. Avec cette impression de répéter toujours la même chose, la réponse des tribunaux et de la direction se doit de servir d'exemple lorsque l'on "touche" à un fonctionnaire de l'administration pénitentiaire ou toute autre personne dépositaire de l'autorité publique...

Le SPS demande, nonobstant les jours prévisibles de mise au "QD", que ce détenu soit transféré très rapidement en un lieu adapté genre Château Thierry, dans la mesure où chacun devra prendre ses responsabilités en cas de passage à l'acte.

La Direction d'UZERCHE ne doit pas prendre l'habitude de banaliser les "cas" souvent classés "psy" notamment lorsqu'ils présentent un danger... et devra réfléchir à l'avenir sur ce genre d'individu particulier lors des prises de décisions.

Le Délégué Régional S.P.S. DI de Bordeaux